

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos références : PU/2020/062A - 20201013

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SPRL MELOTTE GROUP, dont les bureaux se situent Rue Joseph Deflandre 160 boîte 1 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé Rue François Lapierre et Rue Louis Micheroux - 4620 Fléron, cadastré Fléron section C n° 448M9, 448N9, 448S9, 448T9, 446P2, 446X2.

Le projet consiste en la **démolition d'un bâtiment commercial et la construction de 3 immeubles** comprenant 43 logements et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°1 - Noyau Urbain - Aire de centre urbain; S.D.C.: I.A.1 - Noyau urbain - zone de centre urbain - habitat à vocation commerciale) et s'écarte du G.C.U pour :

- 1) Modifications de relief du sol,
- 2) Alignement du bloc B/C non conforme (en intérieur d'ilot),
- 3) Profondeur du bloc A non conforme (13m > à 12m),
- 4) Profondeur du bloc D non conforme (12m73 > à 12m),
- 5) Gabarit du bloc A non conforme (R+4 > à R+3),
- 6) Hauteur du bloc A non conforme (14m93 > à 12m),
- 7) Dominance verticale des baies en façade à rue non respectée (bloc A et bloc D),
- 8) Implantation des volumes secondaires des blocs A et B/C non conformes (latéralement et non à l'arrière),
- 9) Superficie du local vélos non conforme (32,73m² > à 15m²),
- 10) Hauteur sous gouttière du local vélos non conforme (3m16 > à 2m50).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi, à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

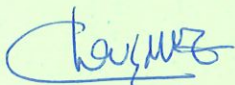
La date d'affichage de l'annonce est le 19 octobre 2020.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 26 octobre 2020 au 12 novembre 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **13 OCT. 2020**

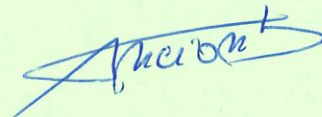
Pour le Directeur Général,
l'Attachée Architecte,



K. SOUGNEZ-LUYCKX



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

